Qu'est-ce qu'une construction? Un état de la question¹

À Jacques François²

Le terme de *construction* peut désigner des notions assez différentes, et d'un degré de précision inégal. Il peut être pris au sens large, indépendamment de toute autre considération théorique. Mais tel qu'il a été développé par les Grammaires dites de Construction, ce terme est un artefact cognitif ou un concept épistémologique $ad hoc^3$.

1. La construction : une notion résurgente

La notion de *construction* se situe à l'articulation du (méta)linguistique et du nonlinguistique, à un niveau de représentation hybride. Elle présente un caractère d'évidence qui tendrait presque à rendre superflues toutes discussions sur son statut, et pourtant elle résiste aux entreprises de délimitation et de définition linguistiques. Elle doit, sans doute, à son caractère éminemment flou une bonne part de sa fortune grammaticale et sa propension annexionniste.

1.1. La notion de construction dans l'optique traditionnelle

Le terme de *construction* apparaît régulièrement dans la littérature grammaticale, mais il y est utilisé généralement pour désigner « tout groupe pertinent de mots (...), qui obéit à un schéma syntaxique ou morphologique » (Dubois *et al.*, 2002 :115). Cette conception s'enracine dans une tradition tenace, qui ramène les constructions à des blocs matériels, stockés en mémoire, qu'il suffit d'enchaîner pour produire du texte et de la signification:

Suite d'éléments linguistiques dont le groupement obéit à un schéma syntaxique ou morphologique. (Guilbert et al., 1986).

Sur le plan théorique, ce sont la perspective normative et le souci de fixation qui servent de soubassement au statut qui y est traditionnellement prêté, la construction étant d'abord conçue comme une « méthode » d'agrégation des mots ayant des formes et des valeurs différentes :

Manière dont les mots sont disposés dans la proposition, les propositions dans la phrase, d'après leur sens et leur rôle syntaxique, selon des règles propres à chaque langue. (Ibid.)

Manière d'arranger les mots dans la proposition et les propositions dans la phrase selon leur sens et leur rôle, en respectant les règles de la syntaxe et/ou de l'usage.

¹ Au cours des vingt dernières années, de nombreuses contributions ou recueils d'études ont traité sous de multiples points de vue des questions abordées ici. Cf. notamment Croft et Cruse (2004), Langacker (2005), Goldberg (2006), Croft (2007), Sag, Boas et Kay (2012), François (2008 et à paraître), Legallois (2016), Patard et Legallois (2017). Nous ne prétendons pas trancher cette question. Toutefois, l'entreprise n'aura pas été inutile.

² Sans Jacques François, sans ses remarques, ses suggestions et ses encouragements, je n'aurai pas pu mener ce travail à bout. Je le remercie vivement et lui dédie ce texte.

³ Selon Swiggers (1995 : 8) : « Les concepts *ad hoc* sont des concepts qui s'appliquent avec succès dès qu'un objet se laisse caractériser en termes propres au concept. ».

Construction grammaticale ; construction directe. Construction directe des phrases. (Imbs et al. TLFi, 1971-1994)

Arrangement des mots, place des termes et des propositions. Construction directe, inverse, elliptique. (Littré, 1872)

(...), se dit de l'arrangement & du regime des mots suivant les regles de la syntaxe. (Furetière, [1690] 1978).

L'arrangement des mots pour faire un discours. (Académie française, 1694)

L'arrangement des mots suivant les règles & l'usage de la langue. La construction de cette phrase est fort bonne, régulière, est vicieuse, louche. Il n'y a pas là de construction. Défaut de construction. (Académie française, 1798)

L'arrangement des mots suivant les règles et l'usage de la langue. Construction grammaticale. La construction de cette phrase est fort bonne, est régulière, est vicieuse, louche. Construction elliptique. Cette construction est grecque, latine, etc. Il n'y a pas là de construction. Défaut, vice de construction, etc.

Faire la construction d'une phrase, ou simplement, Faire la construction, Disposer suivant l'ordre direct ou analytique, les mots d'une phrase qui renferme une inversion. (Académie française, 1835)

L'arrangement des mots, suivant les règles et l'usage de la Langue. (Féraud, 1787).

Le terme de *construction*, légué par la tradition lexicographique et grammaticale, est notoirement imprécis. Les constructions sont des configurations, des agencements fixés par la norme ou le « bel usage » et regardés comme base :

L'on écrit régulièrement (...), l'on est esclave de la construction. (La Bruyère (de), ([1696] 1990 : I.)

La netteté du discours dépend surtout des constructions, c'est-à-dire de l'arrangement des mots, (...). (Condillac (de), [1775] 1821-1822, t. VII : 4)

ou des séquences de mots sujettes à un ordre linéaire, déterminé par les « observateurs » de la langue :

On doute de l'usage en beaucoup de constructions grammaticales, où l'on ne prend pas garde en parlant, parce que le premier usage, qui donne d'ordinaire la loy, est comme nous avons dit, l'usage de la parole prononcée, il s'ensuit que comme on ne sait pas de quelle façon l'on prononce une chose, on ne peut pas savoir aussi de quelle façon il la faut écrire. (Vaugelas ([1647] 2000, préface).

Cette sous-spécification serait la conséquence du caractère flou de la notion de *construction*. Aussi, n'est-il pas étonnant qu'elle ait été souvent confondue avec celle de *syntaxe* :

La syntaxe, ou construction des mots ensemble (...) se distingue généralement en celle de convenance, quand les mots doivent convenir ensemble, et en celle de régime, quand l'un des deux cause une variation dans l'autre. (Arnauld et Lancelot, [1660] 1972 : 103-104).

Que est ce doncques que Sintaxe. C'est la seconde partie de Grammaire, qui enseigne le bastiment des mots entre eulx, (...) [c'est-à-dire la construction, explique Demaizière, annotant de la Ramée] (De la Ramée ([1572] 2001 : 106).

Les domaines notionnels de la construction et de la syntaxe semblent enchevêtrer, se confondre l'un avec l'autre de sorte qu'il semble impossible de tracer des frontières nettes entre eux.

Dans son article « CONSTRUCTION, terme de grammaire », Dumarsais tente de distinguer 'construction' et 'syntaxe', en dépit de leur statut originel de synonymes :

Je crois qu'on ne doit pas confondre *construction* avec *syntaxe*. *Construction* ne présente que l'idée de combinaison & d'arrangement. Cicéron a dit selon trois combinaisons différentes, *accepi litteras tuas, tuas accepi litteras,* & *litteras accepi tuas :* il y a là trois *constructions*, puisqu'il y a trois différens arrangemens de mots ; cependant il n'y a qu'une syntaxe ; car dans chacune de ces *constructions* il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entr'eux, ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. (*L'Encyclopédie de Diderot et D'Alembert*,1751-1772, vol. IV, p.73sq ; cité par François, à paraître)

Il distingue trois types de construction :

- i. La construction « simple » ou « naturelle ». C'est « celle qui est la plus conforme à l'état des choses » ;
- ii. La construction « figurée ». On la retrouve dans l'usage courant et elle résulte d'opérations de figures portant sur la construction « simple » ;
- iii. La construction « usuelle », c'est celle des livres et de la conversation des honnêtes gens.

Mais dans le continuum qu'est la langue, où commence et où finit une construction ?

Dans l'usage des grammaires actuelles, ce « flottement » subsiste. La construction est soit définie en tant que relation grammaticale liant dans la chaîne des catégories comme Substantif et Adjectif, soit définie comme une structure bien spécifiée, reléguée dans une liste d'exceptions qui la marginaliserait de toute théorisation, (construction impersonnelle, infinitive, participiale, absolue, inverse, clivée, etc.) ou utilisée comme variable binaire dont les modalités sont décrites comme essentiellement différentes, voire antinomiques (construction directe *vs* indirecte, construction sujet *vs* prédicat etc.).

On constate que la notion de *construction* se situe au croisement de la généralité et de la sous-spécification. Il est des façons différentes de représenter *les constructions*. Mais ces représentations n'en font ni un concept fixe, ni un sémantème immuable, inerte et inaltéré. Les descriptions qui précèdent convergent toutes pour faire des constructions de simples variables qui ont un effet configurant sur la production du discours. On aboutit à des suites discursives dont l'unité ou l'effritement, la composition ou la dissolution s'apprécient plutôt en termes de dominantes relatives et variables d'ordre informatif, phonétique ou syntaxique.

1.2. La notion de *construction* et ses représentations dans la littérature sur la grammaticalisation

Les théoriciens de la grammaticalisation s'accordent à attribuer aux constructions un rôle prépondérant dans le processus de grammaticalisation, mais il existe différents

types de constructions et diverses attitudes à l'égard de leur nature et de la position qu'elles occupent au sein du changement linguistique.

La première représentation conceptuelle des *constructions* est strictement formelle. Le terme de *constructions* désigne des signes formellement complexes qui se distinguent, morphologiquement, des mots simples ('formal units larger than words') (Noël, 2007 : 179).

Selon cette première perspective théorique, les constructions correspondent à des unités « polylexicales » ('multi-word lexical material') ou à des unités « schématiques ». L'on n'assiste pas à un point de vue consensuel au sujet de la prise en compte des constructions non substantielles, même en partie. Si on se réfère à la grammaticalisation comme à un processus d'évolution dynamique au terme duquel des unités lexicales se convertissent en « éléments grammaticaux », les constructions sont identifiées à des éléments « substantiels » non atomiques qui ont un comportement semblable à celui des items lexicaux :

(...) the change whereby lexical items and constructions come in certain linguistic contexts to serve grammatical functions and, once grammaticalized, continue to develop new grammatical functions » (Hopper et Traugott, 2003: 18).

Mais si l'on prend en ligne de considération les grammaticalisations en syntaxe, les *constructions* correspondent, entre autres, à des structures abstraites, morphosyntaxiques:

If grammaticalization is the creation of new constructions (and their further development), then it also can include cases of change that do not involve specific morphemes, such as the creation of word order patterns. (Bybee, 2003: 146).

La grammaticalisation a même été définie comme un phénomène qui affecte les constructions schématiques :

[a] grammaticalization is a diachronic change by which the parts of a constructional schema come to have stronger internal dependencies. (Haspelmath, 2004 : 26).

Aussi est-il possible d'établir une hiérarchie au sein des constructions qui permette de leur assigner le trait « plus ou moins schématique ».

Toutefois, il convient de remarquer que ce trait de schématicité fait l'objet d'une mise en question percutante, notamment sous la plume de Himmelmann (2004 : 33-34), qui voit que les changements qui concernent des constructions totalement schématiques ne représentent pas des cas de grammaticalisation :

[...] grammaticization applies only to the context expansion of constructions which include at least one grammaticizing element (...). Context expansion may also occur with other types of constructions, for example a certain word order pattern, a compounding pattern or a reduplication pattern. These are not considered instances of grammaticization here.

L'ambiguïté de la notion de *construction* se mue ainsi en paradoxe.

À un autre égard, la construction est conçue comme un facteur subsidiaire dans le processus de grammaticalisation. Le terme de *construction* réfère au contexte dans lequel une expression particulière arrive à acquérir une fonction grammaticale.

DeLancey (1993) a été l'un des premiers (la littérature récente en témoigne abondamment) à montrer l'importance capitale de ce qu'il nomme « une construction productive » :

The starting point of the process of grammaticalization is a productive construction. (...) The precondition for grammaticalization is that there be some lexeme or lexemes which occur frequently in this construction for some semantic/pragmatic reason. (...) This situation, in which a particular construction — a productive syntactic structure with a specific lexeme in a specific slot — is a useful and regularly-used locution in the language, is the initial point of grammaticalization. » (DeLancey, 1993: 2; cité par Noël, 2007: 180).

Plus récemment, Himmelmann (2004 : 31) a radicalisé cette conception en assertant :

Strictly speaking, it is never just the grammaticizing element that undergoes grammaticization. Instead, it is the grammaticizing element in its syntagmatic context which is grammaticized. That is, the unit to which grammaticization properly applies are constructions, not isolated lexical items.

Dans la littérature sur la grammaticalisation, la notion de *construction* a été donc investie d'une riche dimension théorique mais elle recouvre des réalités linguistiques de nature différente. Elle désigne, selon les cas, un type de mot composé— suivant la façon dont on le conçoit — ou un facteur qui joue un rôle capital dans l'évolution et la constitution des formes grammaticales.

2. La construction : de la notion au concept⁴

2.1. Historique du concept de constructions

Le concept de *construction* semble avoir été créé il y a une trentaine d'années. On a coutume d'en attribuer la paternité à Fillmore et al. (1980s)⁵, qui présentent les principales caractéristiques définitoires du concept de *construction*.

Les linguistes n'ont, en revanche, commencé à l'exploiter que depuis la deuxième moitié des années 1990. Le concept de *construction* a été réintroduit et problématisé par Goldberg (1995), Israel (1996), Kay et Fillmore (1999), entre autres mais sans l'apparat théorique et la précision qu'il a acquis plus récemment, à partir des années 2000. Cette période voit une véritable floraison de Grammaires de construction. Le concept de *construction* a été ainsi repris et abondamment exploité, tant par des linguistes allemands qu'anglo-saxons dont Goldberg (2003), Croft et Cruse (2004), Fried et Östman (2004), Östman et Fried (2005), Noël (2007), Trousdale et Gisborne (2008), Bergs et Diewald (2008, 2009), pour n'en citer que quelques- uns.

⁴ « C'est de l'inquiétude théorique qu'est née la *notion* », écrit Culioli (1997 : 18). Il s'agit d'une représentation métalinguistique de la « complexité mouvante, liée à l'activité épilinguistique des sujets (...), qui empêche de recourir à un appareil métalinguistique logico-algébrique. » (Ibid.). De ce point de vue, « la notion de *notion* n'est qu'un moyen de formuler des questions et de balbutier des réponses. » (Op.cit.: 24). En revanche, les concepts « tirent leur force de leur rigidité. » (Op.cit.: 18).

⁵ Cf. notamment Traugott et Trousdale (2013: 3): «Fillmore coined the term (...) and he and his colleagues have been developing it since the late 1980s ». Notons toutefois que le terme de construction est employé dès 1987 par Langacker dans le premier volume de sa *Foundations of Cognitive Grammar* et, également en 1987, par Lakoff dans *Women, Fire, and Dangerous Things*.

L'intérêt qu'on témoigne au nouveau concept s'accroît davantage actuellement, avec la parution de nombreux autres ouvrages comme Auer et Pfänder (2011), Patten (2012), Booij (2010), Boas et Sag (2012), Hoffmann et Trousdale (2013), Patard et Legallois (2017), François (à paraître) et d'un bon nombre d'articles, traitant des points particuliers, sous la bannière théorique des Grammaires de construction.

Cette théorisation, bien que récente, a déjà connu une évolution : la perspective formelle dominante à ses débuts, en particulier chez Fillmore (1988), dans le premier ouvrage à visée théorique qui ait développé le concept, s'est déplacée vers des conceptions, qui s'éloignent autant que faire se peut des préceptes de l'école de Berkeley.

2.2. Le développement du concept de construction et sa théorisation

Le concept de *construction* est un construit théorique d'ordre métalinguistique. On peut caractériser l'entreprise d'un triple point de vue : épistémologique, méthodologique et empirique. Le motif épistémologique repose sur une conception holistique de la langue, qui s'oppose à celle qu'a développée la théorie générative, dans sa version radicale⁶, mais représente et, à bien des égards, un retour à une vision plus traditionnelle de la langue :

Each basic tenet (...) represents a major divergence from the mainstream generative approach and, in many ways, a return to a more traditional view of language. (Goldberg, 2003: 219)⁷.

Il s'agit essentiellement d'admettre que la langue est constituée de paires forme-sens ('form-meaning pairs') organisées en un réseau cognitif ('a cognitive / conceptual network'). Il est deux postulats de base sur lesquels tout le monde s'accorde⁸:

(1) Articulation entre la forme et le sens

Une construction consiste en un appariement conventionnel entre une forme et une signification ('conventional pairing of form and meaning')⁹. Comme le souligne Goldberg, la constatation empirique de cette propriété contredit la position générativiste, centrée sur la syntaxe¹⁰:

⁷ Dans ce même ordre d'idées, Fillmore et al. (1988: 501) stipulent que: « The overarching claim is that the proper units of a grammar are more similar to the notion of construction in traditional and pedagogical grammars than to that of rule in most versions of generative grammar ».

⁸ C'est ce que souligne, entre autres, Croft (2007: 463): « The fundamental principle behind construction grammar is that the basic form of a syntactic structure is a construction – a pairing of a complex grammatical structure with its meaning – and that constructions are organized in a network ».

Le signe saussurien continue d'avoir une fonction heuristique, mais dans une perspective différente. Telle qu'elle est définie par la *Sign-Based Construction Grammar*, la langue est « a sign-based system » où le signe n'unit pas seulement un sens et une forme, mais aussi, ou au moins, une structure phonologique, une 'forme' morphologique, une catégorie syntaxique, un sens et des facteurs contextuels, dont la structure informationnelle.

¹⁰Remarquons ici que Goldberg ne manque pas de préciser que l'usage du terme *construction* pour désigner l'association entre une forme et un sens est bien implanté depuis Aristote : « Constructions – form and meaning pairings – have been the basis of major advances in the study of grammar since the days of Aristotle. » (Ibid).

⁶ On peut penser que c'est la même attitude épistémologique qui a amené Pottier (1968 : 8) à développer le concept de *syntaxie* pour désigner « des schèmes relationnels, des modèles syntaxiques usuels », qui peuvent être appréhendés directement, sans nécessité de dérivation. (Nous renvoyons à Legallois (2016) pour un commentaire détaillé sur ce concept).

A new theoretical approach to language has emerged in the past 10–15 years that allows linguistic observations about form—meaning pairings, known as 'constructions', to be stated directly. (...) This is in contrast to the mainstream 'generative' approach to language, which has held sway for the past several decades, beginning with Chomsky in 1957. (...) The latter has held that the nature of language can best be revealed by studying formal structures independently of their semantic or discourse functions. (Ibid).

(2) Liens d'héritage ('inheritance links')

Les 'constructions' sont reliées entre elles par des relations taxinomiques, des relations qui forment des architectures hiérarchiques et hétérarchiques. Cette propriété s'inscrit dans le cadre d'une hypothèse générale, prônant l'organisation réticulaire de la langue :

Language as a whole is a network in contrast with the more traditional view of language as a grammar plus a dictionary (Hudson, 2007: 509).

L'option méthodique suppose une rencontre avec un principe de réalité qui, tenant compte de la résistance à la `systématisation´ que présentent les faits langagiers, s'oppose à toute tentative d'élaboration introspective d'un modèle stable, contrôlé et prédictif, à partir d'un sous-ensemble de données pris pour un « noyau privilégié » ('privileged core'):

Constructionist approaches aim to account for the full range of facts about language, without assuming that a particular subset of the data is part of a privileged 'core'. (Goldberg, ibid).

Les analyses entreprises considèrent les faits *in situ* et se fondent, pour l'essentiel, sur la quantification qui, assortie de quelques statistiques, leur offre une assise stable¹¹.

Au plan empirique, c'est un objet heuristique, qui permet de défricher des terrains peu explorés, considérés comme marginaux :

(...) construction grammarians (...) give attention to the fine and fussy details of what might be called the non-central constructions of a language. (Fillmore, 1988 : 36).

L'enjeu étant de mettre en lumière des points qui restent inexpliqués :

Researchers in this field argue that unusual constructions shed light on more general issues and can illuminate what is required for a complete account of language. (Goldberg, ibid).

2.2.1. Les prémisses théoriques du concept de 'construction'

Au terme d'une analyse « déconstructiviste » des postulats de l'approche générative ¹², Fillmore (1988), Fillmore et *al.* (1988), Goldberg (2003 et 2006) et Croft (2007), *inter*

¹¹ Nous référons particulièrement à la méthode de calcul dite des « collostructions » proposée dans Stefanowitsch et Gries (2003), qui offre des garanties scientifiques pour de nombreuses études.

¹² Il est à noter que Chomsky (1993 : 4) refuse de donner un statut particulier à la notion de construction. Elle n'a, à son sens, aucune validité théorique : « UG [Universal Grammar] provides a fixed system of principles and a finite array of finitely valued parameters. The notion of grammatical construction is eliminated, and with it, construction particular rules. ».

alia concluent à la légitimité de prémisses, censées aider à installer des lieux de réflexion et à tracer des configurations des champs épistémiques à partir desquels une théorie de la Construction pourrait être conçue et construite.

a. La construction : un univers « sémantaxique » 13

Les 'constructions' sont communément définies comme des paires forme-sens ('form-meaning pairs')¹⁴. Ce sont des signes linguistiques bipartites, qui peuvent néanmoins avoir des représentations multistratiques – articulant les divers niveaux de l'analyse linguistique : phonologique, morphologique, syntaxique, sémantique, discursive et pragmatique. On relie ainsi des domaines que la tradition sépare, et l'on se donne les moyens de ne pas se restreindre au séquentiel.

En termes de niveaux de description, ces « appariements forme-sens conventionalisés » peuvent avoir une extension considérable, mettant en cause l'ambition formulée par Chomsky de se focaliser sur « le système noyau de la langue » ('the core of language') tout en écartant les phénomènes qui ont un caractère accidentel ou particulier. Comme le note Goldberg (2003: 219), « All levels of description are understood to involve pairings of form with semantic or discourse function, including morphemes or words, idioms, partially lexically filled and fully abstract phrasal patterns ». Elle fournit des exemples de constructions de taille et de complexité variables¹⁵:

- (1) Morpheme: eg. anti-, pre-, -ing
- (2) Word: eg. avocado, anaconda, and
- (3) Complex word: eg. daredevil, shoo-in
- (4) Idiom (filled): eg. going great guns
- (5) Idiom (partially filled): eg. jog (someone's) memory
- (6) Covariational-Conditional construction : Form : The Xer the Yer (eg. The more you think about it, the less you understand)
- (7) Ditransitive (double-object) construction : Form : Subj [V Obj1 Obj2] (eg. He gave her a Coke, He baked her a muffin)
- (8) Passive:
 Form: Subj aux VPpp (PPby) (eg. The armadillo was hit by a car).

¹³ Cette formulation est de François (à paraître).

¹⁴ Notons cependant que d'un auteur à l'autre varie notablement la nature de cet appariement. Certains linguistes ont, en effet, introduit d'autres termes, tels que « feature-value pair » (Kay et Fillmore (1999 : 9), « pairing of complex structure and meaning » (Croft, 2004), jugés plus adéquats.

¹⁵ On peut aussi consulter la première figure (op. cit : 221), où elle dresse une liste des constructions, fort différentes, contenues dans What did Liza buy the child?: Liza, buy, the, child, what, did constructions, ditransitive construction, question construction, subject—auxiliary inversion construction, VP construction. Dans le même esprit, Hoffman et Trousdale (2013:1) passent en revue un certain nombre de constructions, dans le souci de mettre en exergue la variété de leurs mises en œuvre.

Les constructions s'ouvrent sur une constellation riche et hétérogène de paires formesens. Les morphèmes (1) et les lexèmes (2) sont des unités linguistiques minimales qui correspondent, en quelque sorte, à des « signes linguistiques », selon la nomenclature de Saussure¹⁶. Ils sont définis ici comme des constructions, dotés à la fois d'une forme et d'un sens. Les mots composés (3) et les expressions idiomatiques (4) et (5) sont aussi considérés comme des constructions, dans la mesure où elles n'ont pas un sens compositionnel. Ce sont des unités autonomes, dont la signification est complète et indépendante de leurs composantes. Il en est de même pour les patrons syntaxiques (6), (7) et (8), dotés, chacun, d'un « sens opératoire » et munis de propriétés spécifiques¹⁷.

La *construction*, concept rudimentaire et élémentaire apparemment, donne lieu à de nombreux avatars. On distingue les constructions atomiques ('atomic') des constructions complexes ('complex')¹⁸, les constructions schématiques ('schematic') des constructions substantielles ('substantive'), les constructions spécifiques, lexicalement pleines ('filled') des constructions peu déterminées ou incomplètes ('partially filled'), avec des unités lexématiques¹⁹ à spécifier ('slots')²⁰.

Ajoutons qu'il s'agit d'un artefact, mêlant des objets et des niveaux différents « soutenus, littéraires, académiques et châtrés » ou « interdits, incorrects, relâchés », relevant d'une écriture individuelle²¹. On pose que les constructions « inhabituelles » ('unusual') sont réalisées avec des matériaux langagiers qui sont des usages communs d'un état de la langue et on postule complémentairement que ce sont de véritables unités équivalant aux constructions simples, générales ou régulières tant sur le plan formel que fonctionnel²².

On aboutit à un univers « sémantaxique » éminemment plastique²³, modulable²⁴ et, partant, difficilement appréhendable.

b. La construction : un 'nœud' dans un réseau cognitif

¹⁶ Rappelons que pour Saussure ([1916] 1978 : 150), un signe linguistique est : « une tranche de sonorité qui est, à l'exclusion de ce qui précède et de ce qui suit dans la chaîne parlée, le signifiant d'un certain concept ».

¹⁷ Selon Goldberg (2003: 219), « any linguistic pattern is recognized as a construction as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component parts or from other constructions recognized to exist ».

¹⁸ Cf. notamment Goldberg (2003 : 220), Croft et Cruse (2004 : 255).

¹⁹ Nous reprenons ce terme à Hagège (2001).

²⁰ Fillmore et *al.* (1988 : 505, note 3) observent que ces catégories se lisent dans un continuum et non en oppositions discrètes : « What we have here is actually a gradient or cline rather than a simple two-way distinction. ».

²¹ D'après Goldberg (2003: 220), « constructions can be seen to be essential to an effective account of both unusual or especially complex patterns, and of the basic, regular patterns of language ».

²² Comme le note Goldberg (2003: 220-221), « the constructionist framework emphasizes the semantics and distribution of particular words, grammatical morphemes, and cross-linguistically unusual phrasal patterns. (...) Although some of the patterns are primarily used colloquially, they are part of every native speaker's repertoire of English. (...) that is, they are also constructions. Each pairs certain formal properties with a certain communicative function. (...) Thus constructions can be seen to be essential to an effective account of both unusual or especially complex patterns, and of the basic, regular patterns of language. ».

Goldberg (2003: 220) l'a bien souligné : « Even basic sentence patterns of a language can be understood to involve constructions ».

²⁴ Il n'existe pas vraiment de consensus. Les définitions varient selon les positions et les centres d'intérêt des auteurs.

Il est aussi communément admis que les constructions constituent un inventaire structuré, appelé « construction »²⁵. Elles se superposent, s'inscrivent l'une dans l'autre et imposent des conditions l'une sur l'autre :

The grammar of a language can be seen as a repertory of constructions, plus a set of principles which govern the nesting and superimposition of constructions into or upon one another. (Fillmore, 1988: 37).

Elles sont liées mutuellement par des relations d'héritage, des relations qui jusqu'ici n'avaient pu être mises en évidence²⁶:

Constructions on our view are much like the nuclear family (mother plus daughters) subtrees admitted by phrase structure rules, EXCEPT that constructions need not be limited to a mother and her daughters, but may span wider ranges of the sentential tree (Fillmore et al.,1988: 501).

Il s'agit de réhabiliter les règles syntagmatiques et d'en enrichir la représentation sous la forme de structures arborescentes. Chaque construction est confrontée à d'autres qui y sont super-ordonnées. Soulignons que ces niveaux de superposition ne s'étagent pas nécessairement sur une ligne 'verticale' unique. C'est un réseau inextricable de strates qui s'entrecroisent ou s'entrelacent. Chaque strate possède ses propres valeurs et présente aussi une fonction spécifique dans la construction de l'ensemble. C'est-à-dire qu'elle maintient un rapport structural avec les autres strates... et qu'il y a entre elle et les autres une détermination réciproque et non une simple juxtaposition.

Les corrélations entre ces strates (ou niveaux) se réalisent en un certain nombre de patrons [patterns] de relations, dont la configuration varie d'une école à l'autre. On s'accorde cependant à reconnaître le caractère empirique de cette stratification.

c. La construction : une pratique discursive partagée

Un autre consensus nous semble ressortir, de façon explicite ou implicite, des différentes grammaires de construction. Du point de vue de l'activité linguistique, la construction représente pleinement l'usage des locuteurs dans sa pratique spontanée – avec la part de subjectivité qu'il charrie. Dès lors, le monde où se croisent construction et langue est celui du discours.

En regard des grammaires de constructions, le sens ne dérive pas de principes abstraits et n'a pas vraiment de pertinence lorsqu'il est appréhendé hors-contexte. Il s'inscrit en fait dans un réseau de représentations culturellement situées et structurées par l'expérience. La question de savoir ce qu'est le sens des constructions emporte celles de leurs effets interprétatifs, des interactions entre elles et leur contexte, de leur(s) rôle(s) sémantique(s), à la croisée du perceptuel et du conceptuel :

The term "meaning" is intended to represent all of the conventionalized aspects of a construction's function, which may include not only properties of the situation described by the utterance but also properties of the discourse in which the

²⁵ Ce terme est le produit de la contraction de [construct]ion et de lex[icon].

²⁶ Rappelons que le modèle idéal génératif de catégorisation est fondé sur des propriétés syntaxiques, essentiellement sur la traditionnelle analyse en constituants immédiats. Il ne s'agit guère que d'un outil au service de la description syntaxique, et ne peut être représentatif que dans ce cadre, où les transformations, d'une part, lui confèrent les propriétés de connectivité voulues, d'autre part, lui imposent des contraintes de structure et d'étiquetage.

utterance is found and of the pragmatic situation of the interlocutors. (Croft, 2007: 472).

d. La construction : une unité conventionnelle

Il est un autre trait définitionnel, relativement consensuel. C'est le caractère conventionnel des constructions. Celles-ci présupposent le couplage quelque peu arbitraire²⁷ d'une forme et d'un sens, un appariement auquel les usagers souscrivent :

Grammatical constructions in construction grammar (...) consist of pairings of form and meaning that are at least partially arbitrary. (Croft, 2007 : 472).

Ce caractère conventionnel des constructions, ainsi postulé, n'est pas incompatible avec une certaine divergence des significations observables. Il y a lieu d'opposer les constructions mono-lexicales admettant l'analyse en termes de traits sémantiques, pragmatiques, etc., et les expressions idiomatiques ayant un « sens conventionnel » global, inscrit dans la mémoire collective et dans la langue. Mais dans les deux cas, on fait appel à ce que tout un chacun est censé savoir. On se réfère aux évidences perceptives, en tant qu'elles alimentent la mémoire discursive des participants de l'échange verbal et qu'elles contribuent à leur inter-compréhension. Il se peut aussi que l'association de telle construction avec tel sens conventionnel soit « conventionalisée » par l'usage, auquel cas les constructions se lisent dans un continuum et non en oppositions discrètes. La (relative) fixité interne des expressions idiomatiques a pour effet de conférer à un ensemble poly-lexical l'unité formelle et sémantique que celles-ci n'ont pas si elles ne sont pas stockées dans les connaissances stéréotypiques sur le monde, à la différence des constructions mono-lexicales, qui la possèdent de façon intrinsèque. Mais certaines expressions « à combinaison idiomatique » ('idiomatically combinig expressions') fuient cette globalisation sémantique et quittent le domaine topique pour occuper une situation « ectopique » ²⁸ due à une influence contextuelle et à une visée de discours particulière. D'après Nunberg, Sag et Wasow (1994), le sens de ces expressions est peu ou prou celui que l'on obtient par compositionnalité à partir de leurs constituants. Cependant, « the conventional way of expressing the parts of [this] meaning are conventional and also relatively opaque », selon les termes de Croft (op. cit : 469). À ce titre, ce ne sont pas moins des constructions, ayant une identité stable et individuelle, comme le soulignent Goldberg (1995 : 13) et Michaelis et Lambrecht (1996:216).

Le caractère conventionnel des constructions, considéré comme participant de leur définition, débouche ainsi sur une conception unitaire d'un ensemble plutôt hétérogène. Ce qui entraîne également, d'un point de vue méthodologique, une prise en compte des différents liens, multiples relations et influences réciproques des constructions, qui sont – on l'a dit – « inter-reliées » ('interrelated').

..., autant d'aspects qui manifestent la complexité inhérente au concept de *construction*. Cette complexité conceptuelle est le résultat de la prise en compte de la nature complexe, stratifiée et conventionnelle du système linguistique. Telle est la conception défendue par Langacker (1987: 57):

²⁷ Le principe de l'arbitraire du signe – qui reste parmi les plus commentés et les plus controversés du *Cours de linguistique générale* – continue d'avoir une fonction heuristique. La Grammaire de Construction ne s'inscrit donc pas dans un rejet dogmatique de la pensée saussurienne, bien au contraire.

²⁸ Nous empruntons ce terme à Guillaume (1992, t.11 : 86)

(...) the grammar of a language is defined as those aspects of cognitive organization in which resides a speaker's grasp of established linguistic convention. It can be characterized as a structured inventory of conventional linguistic units.

qui s'oppose à la conception communément admise de la grammaire, et des concepts méthodologiques qu'elle a forgés.

Partant, le concept de *construction* est l'objet d'une attention renouvelée. Toutes les théories s'y trouvent confrontées et tentent de l'affronter avec leurs matériaux et leurs outils propres²⁹. Chacune rencontre aussi la nécessité d'en construire un concept adéquat à son propre système.

2.2.2. Modulations théoriques du concept de construction

Le concept de *construction* semble dresser un « pont » entre des approches d'obédiences cognitive, fonctionnaliste ou « basée sur l'usage » (*'usage-based'*). Il ne semble pas, par contre, constituer un concept « monoguiste » ³⁰. Il fait l'objet de plusieurs modulations, impliquant des ontologies différentes ³¹.

La construction, se définissant par l'appariement d'une forme (qui n'est pas toujours « matérielle » ou phonétiquement réalisée) et de propriétés sémantiques (qui ne sont pas toujours aisées à circonscrire), est susceptible de subir des bifurcations différentes. Les différentes approches, formelle (la Berkeley Construction Grammar), cognitive (la Cognitive Construction Grammar, la Cognitive Grammar) et typologique (la Radical Construction Grammar)³², ne se limitent pas à identifier ce substrat conceptuel. Chacune y impose une perspective spécifique plus au moins riche³³.

a. La construction dans le cadre formel

Les travaux se réclamant des grammaires de construction sont nombreux à se retrouver dans une filiation formelle. Bien sûr, ces approches adoptent des positions variées, mais l'on assiste à un point de vue consensuel au sujet de la primauté accordée à la formalisation qui outrepasse indéniablement les exigences de rigueur et d'explicitation qui devraient caractériser toute théorie scientifique. Le recours à un métalangage mathématique ou logique, défini indépendamment, est un réquisit essentiel.

²⁹ La Grammaire de Construction est un bâtiment ouvert aux quatre vents, pour reprendre le titre des Cahiers du Crisco 26 de François.

³⁰Ce terme est de Moeschler (2016). Rappelons que, dans sa perspective, une théorie monoguiste est une théorie de l'univocité.

³¹Notre propos n'est pas de faire une épistémologie exhaustive. Un fort volume ne suffirait pas à décrire les travaux qui ont été consacrés au concept de *construction*.

Nous ne mentionnons pas les grammaires qui n'ont pas été reconnues comme grammaires de construction telles que la Role and Reference Grammar de Van Valin et LaPolla (1997), la Word Grammar de Hudson (1984-2010) bien que, nous en sommes consciente, chacune ait contribué à sa façon à l'élaboration du concept de *construction*. Nous ne nous attarderons pas, non plus, sur les travaux de Jackendoff (1990-2002) ou ceux de Borer (2003) qui font usage du concept de *construction* mais ne contribuent nullement à sa circonscription.

³³ La question qui émerge évidemment est celle de l'évaluation comparative de ces modèles : dans quelle mesure leurs différences constituent-elles de réelles divergences dans la mise en œuvre du concept de *construction* ? dans quelle mesure ne représentent-elles que des variantes notationnelles ? La réponse est loin d'être évidente au sein d'une même « famille » comme les Grammaires de Construction.

Fillmore et al. (1988) constitue – on l'a dit – la première théorisation explicite du concept de *construction*³⁴, à l'issue d'une réflexion sur des expressions idiomatiques formées sur l'unité phraséologique *let alone*.

S'inscrivant en faux contre le modèle calculatoire compositionnel développé par les grammaires génératives, Fillmore, Kay et O'Connor mettent au premier plan les expressions idiomatiques, qui se présentent comme une « annexe à la grammaire » ('Appendix to the Grammar'). Ils envisagent d'appréhender ces expressions reléguées dans une liste d'exceptions, qui les marginalisent de toute théorisation, alors qu'elles peuvent se prêter à d'étroits rapprochements avec les structures les plus basiques³⁵.

Dans la conception non dérivationnelle de ces auteurs, il s'agit de complexifier les objets de base qui ne sont plus des atomes mais des unités à facettes multiples (syntaxiques, sémantiques et phonologiques), et de reconsidérer les outils conceptuels nécessaires à l'analyse de la grammaire.

Le concept de *construction* se donne ainsi comme le relais critique des composantes élémentaires mises en avant par le modèle componentiel. Il balaie, en effet, un champ beaucoup plus large que celui où opèrent les unités mono-morphématiques. Il représente un entrelacs d'instances hétérogènes et recouvre des réalités fort diverses, s'étalant des règles syntaxiques régulières aux expressions idiomatiques « extra-grammaticales ». Cette complexité difficile à dominer paraît en symbiose conceptuelle avec une unicité caractérisant toute construction. Les auteurs posent, de fait, que les constructions sont de véritables unités linguistiques, qui gardent leur individualité même si elles sont complexes et quel que soit le degré de cette complexité. Selon ce principe, chaque construction a des caractéristiques *sui generis* et a donc sa raison d'être qui la distingue des autres :

Each of these [constructions] has its own prosodic and syntactic characteristics which, together with its particular semantics and pragmatics, differentiate it from the others (...). Similarly, (...), each has idiosyncrasies and particularities which distinguish it from the others. (Fillmore et al., op.cit: 516).

Mais, bien qu'il admette que les constructions ont chacune un caractère singulier, Fillmore (1988) ne manque pas de faire valoir leur caractère universel. Influencé par l'universalisme chomskyen, il intègre à son modèle un niveau de représentation où les langues sont identiques:

Not only can we allow the individual constructions in the languages we study to be as complex as they need to be, but we are also able in its terms to recognize

³⁵Fillmore et al. partent du postulat suivant : si leur modèle parvient à rendre compte des expressions idiomatiques, alors il sera en mesure de rendre compte également des structures basiques : « the same analytic tools account for both most basic structures and these "special" cases. » (Fillmore, 2013: 112).

_

³⁴ Sans doute la théorisation de ce nouveau concept s'inscrit-elle dans la continuité d'un engouement pour des thématiques plus ou moins nouvelles, non abordées à l'époque générativiste. C'est dans cette même visée théorétique que des notions telles que celles de cas (*case*) et de cadre (*frame*) ont été introduites par Fillmore. Il semblerait, si l'on en croit Traugott et Trousdale (2013), que cette réflexion, déjà entamée en 1968, a conduit à une modification fondamentale quant à la perspective adoptée et est à la base de la constitution du nouveau concept et du modèle qui le développe : « The groundwork for construction grammar was laid by Fillmore in his work on case grammar (1968) and frame semantics. ».

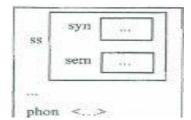
powerful generalizations of both language-specific and language - universal sorts. (Fillmore, 1988: 35).

De ce point de vue, les constructions sont des invariants du langage, qui transcendent la diversité des configurations linguistiques. En ce sens, le concept de *construction* vise à un compromis entre expressivité linguistique et efficacité, au nom à la fois d'un réalisme (psycho)linguistique qui tend notamment à limiter le recours aux catégories vides et à l'abstraction parfois abyssale de la structure profonde, et d'un réalisme mathématique qui tient pour indésirables les cas où l'analyse devient théoriquement indécidable.

À un autre égard, les *constructions* se ramènent à de nouveaux métalangages pour les analyses syntaxiques. Au sens où l'entend Fillmore (1988), est construction tout patron syntaxique, doté d'une ou de plusieurs fonctions conventionnelles :

By grammatical construction we mean any syntactic pattern which is assigned one or more conventional functions in a language, together with whatever is linguistically conventionalized about its contribution to the meaning or the use of structures containing it. (Fillmore, 1988 : 36).

Cette définition a été très souvent critiquée, vu son asservissement à la description syntaxique³⁶. Aussi rapproche-t-on l'approche de l'École de Berkeley des autres approches formelles en syntaxe, et notamment la 'Head-Driven Phrase Structure Grammar'. La Berkeley Construction Grammar est basée sur les structures de surface, fondée sur une formalisation à base de structures de traits. Dans cette théorie, la grammaire se ramène à un système statique de classification et exprime des contraintes sur les informations linguistiques, représentées comme des structures de traits hiérarchisées et typées. Les opérations syntaxiques sont des opérations sur ces traits (la principale étant l'unification qui identifie les valeurs de traits compatibles et diagnostique une agrammaticalité si elles sont incompatibles). L'outil descriptif que constitue le concept de construction correspond, dans cette perspective, à un ensemble de paires trait-valeur, où la valeur peut être soit une constante soit une autre structure de traits. Chaque construction a des traits syntaxiques, groupés sous le trait [syn] et des traits sémantiques, groupés sous le trait [sem]. Les traits [syn] et [sem] sont eux-mêmes groupés sous le trait [ss] (ou [synsem]), qui représente la structure symbolique basique de la construction. Les traits phonologiques [phon] ne sont liés que très subsidiairement à cette structure :



En revanche, les constructions ne servent pas à poser une pluralité de traits. Elles impulsent un mouvement fédérateur des parties au tout, définissant des configurations

³⁶ Ce parti-pris a d'ailleurs conduit nombre de grammairiens à renoncer à une telle définition, jugée conceptuellement défectueuse. Le problème de son inadéquation est abordé notamment par Croft (2007 : 481), qui la considère comme « réductionniste ».

méronomiques, pour offrir une « vue d'ensemble » de la pluralité. En d'autres termes, toute construction fonctionnerait comme un « rassembleur », qui globalise les informations sémantiques et syntaxiques fournies par ses parties constitutives, lesquelles sont envisagées dans leur ensemble.

La Berkeley Construction Grammar se fait certes l'héritière du modèle atomique « primitif », mais elle va plus loin, en associant à chaque entité une combinaison-type entre trois structures de traits : la structure de traits [role] est utilisée pour représenter le rôle des éléments syntaxiques dans le tout qu'est la construction ; les structures de traits [val] et [rel] sont utilisées pour indiquer les relations entre ces éléments. Cette entreprise ne résout toutefois pas les problèmes présumés du modèle componentiel. Les relations entre les parties constitutives d'une construction sont comme fondues dans un moule unique : la relation prédicat-argument, régie par le « principe de Valence » ('Valence Principle')³⁷. Aussi, la Berkeley Construction Grammar ne dit-elle que trop peu au sujet des relations que les constructions entretiennent entre elles. Il s'agit d'un « modèle d'héritage complet » ('a complete inheritance model')³⁸ qui contraint fortement et par là même réduit son apport quant à la délimitation des spécificités des constructions.

Somme toute, les préoccupations de Fillmore et al. sont avant tout d'ordre formel³⁹ et leur souci de concevoir une représentation symbolique des constructions l'emporte très largement sur toute tentative de description.

b. Approches cognitives de la construction

La Cognitive Construction Grammar et la Cognitive Grammar ont apporté une autre contribution à la réflexion sur le concept de *construction*. Ces grammaires ont l'avantage, aux yeux des linguistes cognitivistes, de battre en brèche le modèle générativiste, que Bolinger (1976), repris par Langacker (1987), accusait d'être « réductionniste ».

L'étude que propose Lakoff des constructions en *there* (1987, chapitre 3) et la description des unités symboliques complexes menée par Langacker (1987, chap. 11) sont toujours considérées, par de nombreux linguistes, comme constituant la pierre de touche du conglomérat théorique que constitue le concept de *construction*.

• La Cognitive Construction Grammar

La théorie de Lakoff, qui sous-tend l'ensemble de la Cognitive Construction Grammar, rompt avec la grammaire transformationnelle syntactico-centrée, en ouvrant une voie alternative considérant le savoir grammatical comme chargé de sens. Les constructions, entendues au sens de couplages forme-sens, occupent, *ipso facto*, une place centrale dans ladite grammaire, comme le souligne Goldberg (1995 : 2) : « Constructions are crucial to the description of language » ⁴⁰.

³⁸ Nous reprenons ici les termes qu'emploient Goldberg (1995 : 73-74) et Croft (2007 : 484) pour rendre compte de cette approche.

³⁷ Cf. Kay et Fillmore (1999:10).

Nous employons *formel* ici dans le sens de formalisation algorithmique.

⁴⁰ La Cognitive Construction Grammar s'est ainsi engagée dans un plaidoyer contre la modularité de l'esprit postulée par Chomsky.

Le concept de *construction* revêt, dans ce cadre théorique, un sens allégorique. Il invite à une restauration du sujet créateur ou « constructeur » de la langue et se situe, par làmême, aux antipodes de l'innéité de l'acquisition. L'hypothèse développée est que la paire forme-sens que constitue la construction est sans reviviscence⁴¹. Elle n'est ni prédictible, ni déductible *a priori* ni généralisable à un niveau systématique. On voit ainsi que Goldberg (1995 : 4) intègre dans sa définition des constructions la contrainte de non-prédictibilité⁴² :

C is a construction iff $_{def}$ C is a form-meaning pair $<F_i,S_i>$ such that some aspect of F_i or some aspect of S_i is not strictly predictable from C's component parts or from other previously established constructions.

À la base de ce présupposé théorique, en outre, il y a un noyau conceptuel essentiel, prônant la relative non-détermination dans la structuration langagière et le caractère fondamentalement motivé du langage humain. Aucune construction reconnue ne peut être entièrement pré-spécifiée. En effet, les constructions ne se manifestent qu'à travers le construit complexe qu'est l'énoncé, et sont notamment construites dans et par l'usage. Elles sont le produit d'une activité humaine consciente, relevant de l'intention informative du locuteur. Voilà pourquoi elles ne peuvent revêtir un caractère interlinguistique :

Constructions are understood to be learned on the basis of the input and general cognitive mechanisms (they are constructed), and are expected to vary cross-linguistically. (Goldberg, 2003: 219).

Une telle conception revêt une dimension novatrice. Les constructions sont appréhendées comme activité cognitive, étant la trace du rapport du sujet à son expérience. En analysant essentiellement les structures argumentales, Goldberg plaide pour une « linguistique expérientielle », c'est-à-dire ouverte au monde de l'expérience humaine. Notamment, le neuvième chapitre de sa monographie la plus récente (Goldberg, 2006) développe un thème déjà central dans son premier ouvrage (Goldberg, 1995), à savoir le pairage constructionnel qui se profile entre la structure événementielle et la structure syntaxique :

Every argument role linked to a direct grammatical relation (Subj, Obj, or Obj₂ is constructionally profiled (Goldberg, 1995 : 48).

Goldberg développe, pour l'anglais⁴³, une analyse constructionnelle des structures argumentales, dont elle distingue cinq types différents :

⁴² Plus récemment, Goldberg (2006 : 5) relativise ce principe de non-prédictibilité, en le recadrant : « Any linguistic pattern is recognized as a construction as long as some aspect of its form or function is not strictly predictable from its component parts or from other constructions recognized to exist. In addition, patterns are stored as constructions even if they are fully predictable as long as they occur with sufficient frequency ». Mais il importe de signaler que l'introduction du facteur de fréquence dans la définition des constructions ne contrevient nullement à son hypothèse conceptuelle.

⁴¹ Ce postulat ébranle l'hypothèse chomskyenne d'un module syntaxique « encapsulé » dans le cortex des locuteurs.

⁴³ Goldberg prend position contre les thèses universalistes. C'est pour cette raison qu'elle ancre sa réflexion autour d'une langue donnée, l'anglais en l'occurrence.

1.	Ditransitive	X causes Y to receive Z	Subj V Obj Obj ₂
2.	Caused Motion	X causes Y to move Z	Subj V Obj Obi
3.	Resultative	X causes Y to become Z	Subj V Obj Xcomp
4.	Intransitive Motion	X moves Y	Subj V Obi
5.	Conative	X directs action at Y	Subj V Obla

Elle admet néanmoins que ces constructions ne se réduisent aucunement à des règles minimales, radicales et universelles. Elles sont analysables en termes de tendances tributaires d'effets phénoménologiques, en rapport avec le contexte dans lequel elles entrent en jeu. L'essentiel de son propos est de démontrer que chacune des constructions susmentionnées est susceptible de subir des bifurcations différentes, qui s'acquièrent par ajustements à une empiricité du sens commun⁴⁴. Ce qui entraîne également, d'un point de vue méthodologique, une prise en compte des différents liens, multiples relations et influences réciproques des constructions qui sont, selon ses termes, « *interrelated* » :

The collection of constructions is not assumed to consist of an unstructured set of independent entities, but instead it is taken to constitute a highly structured lattice of interrelated information. (Goldberg, 1995 : 5).

Parallèlement à une approche taxonomique stratifiant la couche sémantique commune à toutes les constructions et les couches superficielles propres aux spécificités de chacune d'entre elles, se développe une pléthore de liens. D'après Goldberg, la relation taxonomique ('instance-link'), qui sert à intégrer les constructions spécifiques dans une construction plus vaste, charrie un système complexe d'interrelations entre les constructions⁴⁵. Parmi ces relations figurent notamment le lien méronomique ('subpart link'), qui rattache une construction à une autre sans, pour autant, instaurer, une relation de dépendance entre elles :

One construction is a proper subpart of another construction and exist independently (Goldberg, 1995 : 78)

et le lien polysémique ('polysemy link'), qui unit des constructions identiques au plan syntaxique mais différentes au plan sémantique.

La mise en exergue de cette profusion de rapports est sous-tendue par un postulat crucial selon lequel l'identité d'une construction ne se constitue qu'à travers sa variation et ne peut être appréhendée qu'à travers des réalisations particulières et donc à chaque

⁴⁴Cette réflexion est illustrée notamment par l'exemple de la construction doublement transitive ('ditransitive'). Selon Goldberg, cette construction n'établit pas nécessairement un transfert d'objet du sujet au patient. Elle est sujette à toutes les variations que lui imposent le contexte et le jeu complexe des rôles actanciels ('participant roles').

⁴⁵ Il s'agit, notamment pour Goldberg de relations qui pallient les vides explicatifs de la typicalité de la sémantique du prototype. Selon les principes de la sémantique du prototype, c'est relativement à une construction typique, que sont organisées toutes les autres constructions. Mais l'extension de la sémantique du prototype à sa version « étendue », due au modèle Lakoffien (1987), a permis, dans sa perspective, de dépasser les apories d'une approche, non structurée par l'expérience et élaborer un « fullyentry model », comme elle le formule (Goldberg, 1995 : 73-74).

fois partielles de cette identité⁴⁶. L'auteur met en scène les scénarii mentaux qui conditionnent la constitution des constructions, et corrélativement les relations qui se nouent entre elles. L'extension métaphorique, objet diffus et munificent, se voit accorder un pouvoir sur-explicatif. C'est un processus qui permet d'appréhender une construction dans les termes d'un système de concepts propres à une autre construction. Ce système confère à la construction cible une structure qui lui manque, permet de l'envisager sous une nouvelle perspective, et de la mettre en relation avec d'autres constructions. La démarche constructiviste mise en œuvre ici débouche ainsi sur une prise en compte spécifique de « catégories non classiques » dans son analyse des relations entre les constructions, comme en témoigne Croft (2007 : 486) :

The chief distinguisching characteristic of Lakoff's and Goldberg's version of construction grammar is the exploitation of principles of nonclassical categories in the analysis of relations between constructions.

En somme, frontalement adverse aux principes de génération et de transformation, niant l'approche innéiste et descendante que revendique la linguistique cartésienne, la Cognitive Construction Grammar inscrit les constructions comme unités fondamentales dans l'étude des liens entre langage ('language') et cognition ('knowledge'). Les constructions font figure de centre épistémique duquel tout dépend :

(...) the network of constructions captures our knowledge of language *in toto* – in other words, it's constructions all the way down. (Goldberg, 2003 : 223 ; 2006 : 18)⁴⁷.

La cognitive grammar

La problématique qui sous-tend la Grammaire Cognitive de Langacker est fondamentalement constructiviste⁴⁸, et cela de différents points de vue étagés, comme il le souligne :

Though developed independently, the two frameworks [] share a number of basic ideas: that constructions (not rules) are the primary objects of description; that lexicon and grammar are not distinct, but a continuum of constructions (form-meaning pairings); and that constructions are linked in networks of inheritance (or categorization). (Langacker, 2007: 421-422).

Mais elle se singularise par des postulats qui lui sont propres. Une approche cognitive comme celle de Langacker présuppose que les thesaurus de la langue composent un espace sémantique ('semantic space') dans lequel ils peuvent être repérés les uns par rapport aux autres en fonction des significations différenciées qu'une communauté linguistique leur donne. Tout « construit » grammatical ('grammatical construct') ratifié ('valid') possède une signification formulée en termes de particularités conceptuelles :

The pivotal claim of Cognitive Grammar that all valid grammatical constructs have a conceptual chracterisation. (Langacker, 2007 : 422).

_

⁴⁶ Selon Goldberg, les constructions ne sont pas des individus tout constitués, mais des occurrences construites par des processus d'individuation.

⁴⁷ C'est l'auteur qui souligne.

⁴⁸ On retrouve ce constat chez Croft (2007: 489): « Cognitive Grammar's model of syntactic representation is a construction grammar model ».

Partant, cette approche s'inscrit dans une veine mentaliste, d'autant plus que la notion d'espace sémantique en est le concept central. Selon Langacker, une unité construite correspond à un « assemblage symbolique » ('symbolic assembly') entre un domaine cognitif et une forme linguistique. Tout élément, si schématique soit-il, est alors au moins minimalement signifiant, si bien qu'il n'existe pas de structure qui soit vide de sens. L'espace phonologique ('phonological space') – espace qui détermine la forme linguistique ⁴⁹ – se trouve, dans cette nouvelle optique, inclus dans l'espace sémantique ('belonging to semantic space'), défini comme « le champ conceptuel potentiel à l'intérieur duquel pensée et conceptualisation peuvent se déployer » :

We can think of semantic space as the multifaceted field of conceptual potential within which thought and conceptualization unfold; a semantic structure can then be characterized as a location or a configuration in semantic space. (Langacker, 1987: 76).

Toute construction est, de ce point de vue, monostratale au sens où elle ne se constitue pas par la projection *ad hoc* d'une strate formelle sur une composante fonctionnelle, encore moins par dérivation à partir d'une structure syntaxique dite « profonde » sur une structure « de surface ».

Langacker (1987-2009) pose que toutes les constructions sont sémantiquement définissables. Un processus de schématisation ('schematization') est mis en œuvre pour en décrypter le sens. Il porte une attention particulière aux catégories grammaticales de base, qui se répartissent, à son sens, à trois types fondamentaux d'unités schématiques symboliques ('schematic symbolic units'). Ainsi un « nom »⁵⁰ est une structure symbolique dont le pôle sémantique instancie le schéma [objet] ('thing'); la classe des adjectifs, adverbes, prépositions et conjonctions est symbolisée par le schéma : [relations atemporelles] ('atemporal relations') et la classe des verbes par celui de [procès] ('processes')⁵¹. Langacker pose, en outre, que le sens d'une construction n'est pas objectivement donné, il est construit à partir d'une expérience récurrente, un habitus, une routine :

Structuring Meaning is not objectively given, but constructed, (...). We therefore cannot account for meaning by describing objective reality, but only by describing the cognitive routines that constitue a person's understanding of it. (Langacker, 1987: 194).

Ce principe fonde la grammaire définie par Langacker en tant qu'« un inventaire structuré d'unités linguistiques conventionnelles » ('a structured inventory of conventional linguistic units') qui se superposent et s'entrecroisent hiérarchiquement à l'intérieur d'un espace symbolique ('symbolic space'). Cette conception symbolique de la grammaire implique que toutes les unités linguistiques exhibent des propriétés immuables, dont les sens dérivent de l'expérience humaine (humanly relevant scenes)

⁵⁰ Pour ne pas déformer la pensée de Langacker, il faut préciser que la classe des noms regroupe des noms, des expressions nominales, et même des groupes nominaux entiers

⁴⁹ De l'avis de Croft (2007 : 490), « the term "phonological pole" may sound odd : syntax at least is not "phonological", particulary with respect to schematic constructions. ».

⁵¹ Cette partition a suscité de vives critiques que Langacker (2009) remet en cause : « the schematic meanings proposed in Cognitive Grammar for basic grammatical notions do not imply a "reductionist" or "essentialist" view based on classical categorization. Instead they complement the characterization of these notions as "metageneralizations over construction-specific categories". ».

conceptualisée à partir de schèmes ou modèles ('templates') sensorimoteurs. De là découle que la grammaire, en tant que produit et vecteur de conceptualisation, est tributaire de l'interprétation ('construal') de la part du sujet parlant. La cognitive grammar de Langacker est dynamique au sens où les constructions, les unités symboliques qui structurent la grammaire, ne sont pas nécessairement figées, en dépit de l'indéniable stabilité que leur confère leur statut conventionnel.

À ce titre, les constructions se situent au croisement de considérations cognitives et interactionnelles. Elles portent la marque de processus cognitifs (principalement perceptifs et interprétatifs), mais intègrent aussi la manière dont ces processus sont partagés, négociés et modifiés au sein de la communauté des locuteurs.

Il va sans dire que Langacker traite des constructions de façon linguistique *stricto sensu*. Cependant, il les envisage comme un produit d'échange social rigoureusement conditionné par la situation concrète⁵². Il stipule que toute forme linguistique est associée empiriquement à des propriétés fonctionnelles qui émergent en discours. Une fois ce couplage empirique ratifié ('*licensed*') dans et par l'usage, il est conventionnellement établi ('*entrenched*') comme construction. Les constructions se chargent donc de valeurs contextuelles ('*contextual meaning*') qui se sont conventionnalisées et qui sont bien enracinées ('*entrenched*').

La cognitive grammar n'est pas sans rappeler la cognitive construction grammar. Il s'agit toutefois d'un déplacement de perspective important, qui a fait subir une mutation révélatrice au concept de *construction*.

c. Le point de vue de l'approche typologique

Croft (2001 et 2007) propose une approche typologique des constructions qui permet de rendre compte du continuum allant des constructions syntaxiques complexes et (essentiellement) schématiques jusqu'aux constructions lexicales atomiques et spécifiques, et surtout invite à réfléchir sur les constructions qui occupent une place intermédiaire sur ce continuum :

Complex and (mostly) schematic syntax [SBJ be-TNS VE Complex and (mostly) specific idiom [pull-TNS NP-'s Complex but bound morphology Atomic and schematic syntactic category Atomic and specific word/lexicon [his], [green]	leg]

De ce point de vue, l'apport de Croft est original. Il permet de penser les constructions comme un continuum d'unités contiguës⁵³. Les pôles opposés sont reliés par le continuum syntaxe-lexique et les unités de la langue s'inscrivent variablement sur cet axe en fonction de leur complexité (complexe / atomique) et de leur degré de réalisation

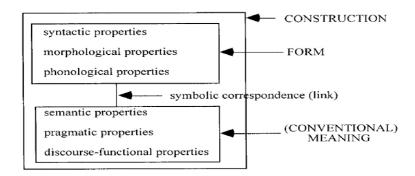
⁵³ Croft reconnaît l'existence des domaines grammatical et lexical mais ceux-ci ne constituent que les pôles extrêmes et contigus d'un tout langagier.

⁵² L'empirie de la psychologie cognitive permet ainsi de réfuter un modèle aristotélicien « rigide ».

ou d'instanciation ('*instantiation*') (schématique / spécifique). L'autre spécificité, non négligeable, de l'approche de Croft est qu'elle intègre à son modèle la représentation des catégories syntaxiques⁵⁴.

Sa théorie est dite radicale (*Radical Construction Grammar*) dans la mesure où elle remet en cause les considérations de la tradition grammaticale. La prétendue universalité des catégories grammaticales traditionnelles est radicalement rejetée. Croft part du principe que les outils typologiques traditionnels tels que les classes de mots (nom, verbe, etc.), les schémas syntaxiques (la transitivité, l'intransitivité, etc.) et les fonctions (sujet, complément, etc.) ne s'exportent pas aisément d'une famille de langues à une autre.

Dans ce cadre théorique, le concept de *construction* a une double spécificité. D'une part, il permet de se passer d'une grille d'analyse exogène de nature à fausser les données. D'autre part, il engage toutes les dimensions du système linguistique. Il ne contrevient pas au principe : `une forme, un sens´. Mais il conduit à reconsidérer et à complexifier la structure bipartite communément admise comme consubstantielle à toute construction. On voit ainsi s'esquisser une « nouvelle facette » des constructions, représentée dans la figure suivante :



Chaque forme est liée, dans ce dispositif, à des traits sémantiques, pragmatiques et discursifs- fonctionnels conventionnels, qui interfèrent et lui imposent une perspective spécifique. Chaque « sens conventionnel » est rattaché, à son tour, à des propriétés phonologiques, morphologiques et syntaxiques. Ils sont dans un étroit rapport d'interdépendance qui tiendrait à des liens symboliques :

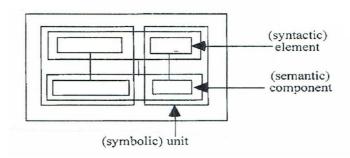
(...), the representation of a construction includes correspondance relations between the form and the meaning of the construction. We will call these correspondence relations symbolic links.

Plus précisément, un lien symbolique unit tout « élément » ('element') de la structure syntaxique⁵⁵ à une « composante » ('component') de la structure sémantique, et un

⁵⁴ La nature de ces catégories suscite des divergences d'opinion, selon Croft (2008: 473). La question débattue concerne la position à adopter vis-à-vis de leur statut existentiel: «What is the status of the categories of the syntactic elements in construction grammar given the existence of constructions? ».

⁵⁵ Croft admet que le recours à un tel terme ('element') évite l'écueil de céder le pas à différents labels, utiles, mais qui ont néanmoins l'inconvénient de favoriser une conception discrétisante de la langue, et en partie artificielle, dans la mesure où ils semblent conférer un semblant d'unité à leur objet, qui présente, en réalité, une variation importante.

autre, du même ordre, associe la totalité de la structure syntaxique à la structure sémantique, toute entière :



La Grammaire de Construction Radicale a ainsi affaire à deux entités distinctes, qui complexifient la structure bipartite de la construction : une « unité » (constituée d'un élément syntaxique et d'une composante sémantique) et un ensemble (composé d'unités constitutives). Le concept de *construction* correspond, de ce point de vue, à un agglomérat qui réunit des unités bifaces et en subsume toutes les particularités.

En somme, la Grammaire de Construction Radicale se veut uniforme et exhaustive dans sa conceptualisation des constructions. Elle envisage d'articuler l'un et le multiple, moyennant le concept de *construction*, qui finit par prendre une extension très large et recouvrir l'ensemble de notre connaissance grammaticale :

In semantics as well as syntax, the concept of a construction can be generalized to encompass the full range of grammatical knowledge of a speaker. (2007: 470).

Bien que l'outil descriptif que constitue le concept de *construction* occupe une position centrale dans les Grammaires de Construction, on s'aperçoit que sa mise en œuvre ne s'applique pas toujours aux mêmes items et relève de saisies différentes du sens. Les différents traitements qu'elles en donnent n'appréhendent jamais ce « concept-outil » qu'en fonction des préoccupations théoriques de leur école.

2.3. Points de vue des Grammaires de Construction diachronique : du concept descriptif au concept opératoire ou régulateur⁵⁶

La littérature linguistique a – on le sait – longtemps accrédité une conception bidimensionnelle de la langue, essentiellement organisée à partir d'une vision oppositive des unités linguistiques. Les Grammaires de Construction diachronique, et notamment l'approche dite de la 'constructionalisation', s'inscrivent dans le refus de cette tradition tenace, qui prédit qu'il n'existe de sens que lexical et que la grammaire est purement structurelle⁵⁷. Elles adoptent une perspective qui ne s'en tient pas au

⁵⁷ C'est surtout le principe de différence radicale de nature entre le lexical et le grammatical qui est directement battu en brèche : « Language as a whole is a network in contrast with the more traditional view of language as a grammar plus a dictionary » (Hudson, 2007 : 509 ; cité par Traugott et Trousdale

⁵⁶ « Les concepts opératoires sont forgés (...) quand l'observation les impose ; ils reposent sur des critères distributionnels ou morphologiques. Ces concepts sont reliés directement aux phénomènes empiriques, sans entrer dans un système définitoire. (...). Les concepts régulateurs, (...), déterminent le champ de la recherche. » (Martin, 1979 : 15).

passage du « lexical » au « grammatical » ou du « grammatical » au « lexical » ⁵⁸. L'enjeu qu'elles se donnent est de rendre compte, d'une façon homogène et unifiée ⁵⁹, de tous les types de changement linguistique, traditionnellement décrits comme des cas de grammaticalisation, de lexicalisation et de dégrammaticalisation ⁶⁰. Cette possibilité nouvelle de penser l'évolution et le changement linguistiques repose donc sur une conception nouvelle de la langue, le concept de *construction* étant un opérateur ⁶¹ qui la fonde significativement.

La visée primordiale de Traugott et Trousdale (2013), qui posent les jalons fondamentaux du modèle théorique de la constructionalisation⁶², est de tenter de comprendre les changements linguistiques, à partir de la reconnaissance du fait que la langue est constituée de 'constructions' organisées en un réseau cognitif. Car voilà bien l'idée maîtresse qui fonde toute l'entreprise de Traugott et Trousdale : proposer une approche constructionnelle du changement linguistique ('a constructional view of change'), apte à étudier la création de nouvelles 'constructions' ('form new-meaning new pairing') ou les changements qui affectent les caractéristiques d'une construction existante, entendue comme une « unité symbolique conventionalisée » ⁶³.

Ce parti-pris conduit à des transformations et des transfigurations de la représentation des constructions. Le frontispice se réduit à une figuration iconique, qui n'est pas sans rappeler celles que nous avons évoquées précédemment. Les constructions sont représentées sous la forme d'une architecture unifiée : [[F] \(\top \centsup [M]\)], où F désigne forme ('form'), ou pour spécifier syntaxe, morphologie et phonologie ; M désigne sens ('meaning') ou fonction discursive, sémantique et pragmatique ; la double flèche précise le lien entre la forme et le sens et les crochets dénotent que l'appariement forme-sens ('form-meaning pairing') est une unité conventionalisée⁶⁴. Mais, au point de vue épistémologique, l'ossature des constructions s'étoffe d'une dynamicité qui les appréhende dans leur essence propre. Ici toute construction se comprend comme la

(2013 : 11). Forme et sens ne sont pas localisés dans des modules distincts, ce qui constitue le principal point de divergence avec la grammaticalisation, la lexicalisation ou la dégrammaticalisation.

⁵⁹ Trousdale (2014: 15) souligne: « A potential benefit of a constructional approach to language change is that it may help to demonstrate some of the ways in which apparently different types of change may be explained in a unified way. »

⁶¹ « Ce qui garantit l'efficacité théorique ou la valeur cognitive d'un concept c'est sa fonction d'opérateur », écrit Canguilhem (1996 : 219).

()

⁵⁸ Ces processus d'évolution reposent sur une hypothèse théorique tacite : la langue comporte deux classes de mots que sont la classe ouverte des mots lexicaux, qui ont un poids sémantique important, et la classe fermée des mots grammaticaux, qui ont un sens purement grammatical.

⁶⁰ L'hypothèse ici défendue est que: « a theory of constructionalization is not simply the "recasting" of grammaticalization within the framework of (some variant of) construction grammar. Instead, (...) [it] aims to account, in a uniform and principled way, for the kinds of changes which have traditionally been described as "grammaticalization", (...) "lexicalization" and "degrammaticalization". » (Trousdale, 2014: 2).

⁶² Le terme de *constructionalisation* semble avoir été employé pour la première fois chez Rostila (2004) puis Noël (2007), Koch (2012), mais sans l'apparat théorique et la précision qu'il a acquis avec Traugott et Trousdale (2013).

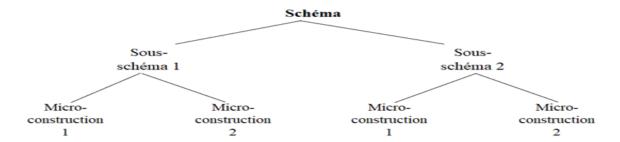
⁶³ Traugott et Trousdale (2013: 1) précisent: « Constructions are conventional in that they are shared among a group of speakers. They are symbolic in that they are signs, typically arbitrary associations of form and meaning. And they are units in that some aspect of the sign is so idiosyncratic or so frequent that the sign is entrenched as a form-meaning pairing in the mind of the language user. ».

⁶⁴ Traugott et Trousdale (2013 : 8) signalent le fait qu'ils reprennent ici la configuration mise en perspective par Croft (2001) et la figure (la double flèche), utilisée par Booij (2010).

croissance, la différenciation, la complexification d'un appariement forme-sens : l'individualité de la construction, comme celle de ses strates, n'est jamais acquise.

Les constructions relèvent d'une dynamique propre à la langue. Elles possèdent des propriétés grammaticales ou sémantiques qui ne leur sont propres qu'en partie, puisque sujettes au changement. Elles peuvent se rectifier continuellement : marques des déploiements dynamiques, qui sont au cœur des travestissements variables des constructions ; et marque aussi de l'effet en retour des constructions sur le système qui se décale, et se construit lui-même à la faveur de ces opérations – toujours marquées de contingence. Rien de ce qui est construit ne peut être entièrement pré-spécifié. Construire est toujours un procès, jamais un état achevé. Ainsi, l'on passe progressivement d'une pré-constructionnalisation, à une constructionnalisation puis à post-constructionalisation, qui peut générer, à son tour, une nouvelle constructionalisation. De même les traces, qui survivent aux « constructionalisation individuelle et instantanée » ('individual instantaneous constructionalization'), doivent être reproduites ('replicated'), pour être enracinées ('entrenched') comme constructions ou paires forme-sens dans l'esprit de l'utilisateur de la langue.

Une construction se joue dans le temps de son effectivité, mais ses enjeux débordent ce temps spécifique, traversant des phases distinctes d'intersubjectivité. On pose que c'est dans l'usage même de la langue que s'initie le renouvellement, chaque locuteur en étant partie prenante⁶⁵. Cette nouvelle représentation des constructions est sous-tendue par une conception évolutionniste du système linguistique, qui ne concourt pas à accorder aux constructions une valeur ontologique propre. Mais elle conserve les lois internes qui les ordonnent. Au regard de Traugott et Trousdale (2013), les constructions forment un inventaire structuré:



Ils formulent ainsi explicitement:

In ower view, schemas are abstract, semantically general groups of constructions, (...). They are abstractions across sets of constructions which are (unconsciously) perceived by language-users to be closely related to each other in the constructional network. (Traugott et Trousdale, op.cit.: 14).

Une telle conception est proche de celle développée par Langacker (1987 : 381), qui considère que les « schémas » n'ont pas de statut indépendant, mais dérivent de constructions plus spécifiques par un processus d'abstraction. Cependant elle s'en distingue *de facto* en ce que les constructions font ici partie d'un processus. Se dessine ici une question centrale, qui constitue comme le fil rouge du concept de *construction* :

⁶⁵ Ainsi que le notent Traugott et Trousdale (op.cit : 2), « change is change in usage, and the locus of change is the construct, an instance of use. »

celle de l'organisation des signes linguistiques, qui associent un sens à une forme, en un réseau cognitif, au-delà de l'opposition communément établie, notamment entre lexique et grammaire. Cette problématique centrale appelle une question qui en apparaît comme corollaire : celle de la nature éminemment dynamique de la langue.

Le concept de *construction*, tel qu'il se structure et s'institue par Traugott et Trousdale, met en œuvre une vision tripolaire de la réalité linguistique, allant d'un pôle « atomique » ('atomic') à un autre « complexe » ('complex')⁶⁶, d'un pôle « substantiel » ('substantive') à un autre « schématique » (schematic)⁶⁷ et d'un pôle « plein » (contentful) à un autre « procédural » (procedural)⁶⁸— passant par des cas intermédiaires :

Size	Atomic	Complex	Intermediate
Specificity	Substantive	Schematic	Intermediate
Concept	Contentful	Procedural	Intermediate

Cette structuration ternaire rend compte, de manière très suggestive, de l'opérativité⁶⁹ du concept de *construction*, qui a non seulement l'avantage de récuser l'étanchéité de la séparation entre unités lexicales et unités grammaticales mais a également le mérite de permettre de décrire les types les plus divers d'imbrications des changements sémantiques et structurels.

Qu'est-ce donc qu'une construction?

La réflexion épistémologique qui s'engage ici montre que la définition des constructions est affaire de point de vue. Mais ce point de vue n'est pas arbitraire. Il est choisi par convention. Ce n'est pas un point de vue subjectiviste. D'où le paradoxe : comment peut-on conceptualiser un point de vue objectif ? Cela semble être une contradiction dans les termes. Et pourtant tout l'enjeu de la construction est là. C'est une catégorie linguistique transversale, dont on trouve des traces à toutes les époques, même si ces traces prennent des modalités différentes, en fonction des phénomènes pris en compte et de l'œil observateur qui peut tout façonner.

Leïla BEN HAMAD Université de Sousse benhamad.leila@yahoo.com

_

⁶⁶ Les constructions atomiques sont mono-morphémiques, indivisibles et inanalysables. Celles qui sont complexes ont plutôt une structure analytique et donc compositionnelle.

⁶⁷ Une construction schématique est une construction abstraite. Elle ne correspond guère à ce que produit l'« usure » (Meillet [1915] 1982²: 164) ou l'« érosion » (Heine et al., 1984: 21) d'une construction substantielle.

⁶⁸ Ce terme est de Terkourafi (2011 : 358-359). On en désigne les constructions vouées à une incidence relationnelle. Aux dires de Traugott et Trousdale (2013 : 12), « Procedural material has abstract meaning that signals linguistic relations, perspectives and deictic orientation. » De fait, au sens où l'entend Terkourafi, les expressions linguistiques encodent un sens « procédural » lorsqu'elles renseignent sur la façon de combiner des concepts dans une représentation conceptuelle. Précisons que la notion de *procédural* est conceptuellement distincte de celle de *grammatical*. Sa mise en œuvre ne s'applique pas toujours aux mêmes items et relève de saisies différentes du sens.

⁶⁹ Ce terme est emprunté à Austin ([1962] 1993).

Références bibliographiques

- Académie Française, 1694¹, 1798⁵, 1835⁶. Dictionnaire de l'Académie française, 3 vols, Paris.
- Arnauld, A. et Lancelot, C., [1660] 1972. *Grammaire générale et raisonnée*, Genève, Slaktine Reprints.
- Auer, P. et Pfänder, (éds), 2011. Constructions: Emerging and emergent, Berlin, De Gruyter Mouton.
- Austin, J.- L., [1962], 1993. Quand dire c'est faire, traduit par Lane, Gilles, Paris, Seuil.
- Bergs, A. et Diewald, G., (éds), 2008. *Constructions and Language Change*, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Bergs, A. et Diewald, G., (éds), 2009. *Contexts and Constructions*, Amsterdam, Benjamins.
- Boas, H.-C. et Sag, I.-A., (éds), 2012. Sign-based Construction Grammar, Stanford, CA: CSLI Publications
- Booij, C., 2010. Construction Morphology, Oxford, Oxford University Press.
- Borer, H., 2003. « Exo-skeletal vs endo-skeletal explanations: syntactic projections and the lexicon », in Moore & Polinsky (éds.), p. 31-67.
- Bouveret M. et Legallois D. (éds), 2012. *Constructions in French*. Amsterdam, John Benjamins.
- Bybee, J.-L., 2003. « Mechanisms of Change in Grammaticization: The role of Frenquency », in Joseph, B.-D- et Janda, R.-D. (éds.), *The Handbook of Historical linguistics*, Oxford, Blackwell Publishing, p. 602-623.
- Chomsky, N., 1957. Syntactic Structures, The Hague, Mouton.
- Chomsky, N., 1993, « A minimalist program for linguistic theory », in Hale, K. et Keyser, S.-J. (éds), *The view from Building 20: Essays in linguistics in honor of Sylvain Bromberger*, Cambridge, MIT Press, p.1-52.
- Condillac, (de), E. B, [1775], 1821-1822. Œuvres complètes, Art d'écrire, Paris, édition Lecointe et Durey.
- Croft, W., 2001. Radical Construction Grammar: Syntactic theory in typological perspective, Oxford, Oxford University Press.
- Croft, W., 2007. « Construction grammar », in Geeraerts et Cuyckens (éds.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, Oxford, Oxford University Press, p.463-508.
- Croft W. et Cruse A., 2004. « An overview of construction Grammars », in *Cognitive Linguistics*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Culioli, A., 1997. « À propos de la notion », in *La notion*, p. 9-24, Paris, Ophrys.
- Desagulier, G., 2011. « Le programme socio-pragmatique des grammaires de constructions : bilan et perspectives », in *Intellectica*, Revue de l'Association pour la Recherche Cognitive, 56/2, Linguistique cognitive : une exploration critique, p. 99-123.

- Dubois, J., Giacomo, M., Guespin, L., Marcellesi, C, Marcellesi, J-P. et Mével, J-P., 2002. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Féraud (le P.), J-F., 1787-1788. Dictionnaire critique de la langue française, Paris, Vincent.
- Fillmore, Ch., 1988. « The Mechanisms of " Construction Grammar " », *Proceedings of the Fourteenth Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 35-55.
- Fillmore, Ch., Kay, P. et O'Connor, M., 1988. « Regularity and idiomaticity in grammatical constructions : the case of *let alone* », *Language* 64, p. 501-38.
- François J., 2008. « Les Grammaires de construction, un bâtiment ouvert aux quatre vents », Cahiers du Crisco 26; http:// www.crisco.unicaen.fr/IMG/pdf/Cahier_CRISCO_26. Pdf.
- François J., (à paraître). « Introduction », in François, J. (dir.), *L'expansion pluridisciplinaire des grammaires de constructions*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Presses Universitaires de Caen.
- Fried, M., 2013. « Principles of constructional change », in Hoffmann et Trousdale, (éds), The Oxford handbook of Construction Grammar, New York, Oxford University Press, p. 419-437.
- Fried, M. et Östman, J.-O., 2004. Construction Grammar in a Cross-Language Perspective, Amsterdam, Benjamins.
- Furetière, A., 1690. *Dictionnaire universel*, La Haye, Rotterdam, Arnout & Reiner Lerrs, 3 vol., (rééd. Paris, S.N.L. Dictionnaire Le Robert, 1978).
- Goldberg, A., 1995. Constructions A Construction Grammar approach to argument structure. Chicago: Chicago University Press.
- Goldberg, A., 2003. Constructions: a New Theoretical Approach to Language », *Trends in Cognitive Sciences*, 7 (5), p. 219-224.
- Goldberg, A., 2006. *Constructions at Work: the Nature of Generalization in Language*, Oxford, Oxford University Press.
- Guilbert, L., Lagane R. & Niobey, G., 1986. *Grand Larousse de la langue française*, 7 vol., Paris, Larousse.
- Guillaume, G., 1971-1992. *Leçons de linguistique*, publiées par Valin R., Québec, Presses de l'Université Laval.
- Hagège, C., 2001. « Les processus de grammaticalisation », in Haspelmath, Konig, Oesterreicher & Raible (éds.), Language Typology and language universals/sprechtypologie undsprachliche universlion / La typologie des langues et les universaux linguistiques 2 : 1609-1624, Berlin, New York, Walter de Gruyter.
- Haspelmath, M., 2004. « On directionality in language change with particular reference to grammaticalization », in Fischer, O. Norde, M. et Peridon, H. (éds), *Up and down the cline: The nature of grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins, p. 17-44.
- Heine, B. et REH, M., 1984. *Grammaticalization and Reanalysis in African Languages*, Hamburg, H. Buske.

- Himmelmann, N., 2004. « Lexicalization and grammaticization: Opposite or orthogonal? » in Bisang, W., Himmelmann, N. et Wiemer, B. (éds), What *makes grammaticalization: A look from its fringes and its components*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 21-42.
- Hoffmann Th. et Trousdale G., (éds.), 2013. *The Oxford handbook of Construction Grammar*. Oxford, Oxford University Press.
- Hopper, P. et Traugott, E.-C., 2003. *Grammaticalization, 2nd revised edition*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Hudson, R., 1984. Word Grammar, Oxford, Blackwell.
- Hudson, R., 2007. « Word Grammar », in Geeraerts et Cuyckens (éds.), *The Oxford Handbook of Cognitive Linguistics*, New York: Oxford University Press, p. 509-539.
- Imbs, P. (dir.), 1971-1994. *Trésor de la langue française*. *Dictionnaire de la langue du XIX*^{ème} et du XX^{ème} siècle (1789-1960), 16 vol., Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique (t.1-10), Gallimard (depuis le t.11)
- Israel, M., 1996. «The way constructions grow», in Goldberg, A. (éd), *Conceptual structure, discourse and language*, Stanford, CSLI Publications, p. 217-230.
- Jackendoff, R., 1990, Semantic structures, Cambridge, MIT Press.
- Jackendoff, R., 2002, Foundations of Language: Brain, Meaning, Grammar, Evolution, New York, Oxford University Press.
- Kay P. et Fillmore Ch, 1999. « Grammatical Constructions and Linguistic Generalizations: The What's X Doing Y? Construction », *Language* 75, p. 1-33
- La Bruyère (de), J., [1696], 1990. Les Caractères, Paris, Classiques Garnier.
- Lakoff G.,1987. Women, fire and dangerous things: What categories reveal about the mind, Chicago, Chicago University Press.
- Langacker, R.-W., 1987. Foundations of Cognitive Grammar: Theoretical Prerequisites, Stanford, Stanford University Press ed., Vol. 1.
- Langacker, R.-W., 1991a. Concept, image, and symbol, Berlin, Mouton De Gruyter.
- Langacker, R.-W., 1991b. Foundations of Cognitive Grammar: Descriptive Application, Stanford University Press ed., Vol. 2, Stanford, Stanford University Press.
- Langacker, R.-W., 2000. Grammar and Conceptualization, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Langacker, R.- W., 2005. « Construction Grammars: Cognitive, radical, and less so », in Ruiz de Mendoza Ibanez, Francisco J. & M. Sandra Peña Cervel, eds. *Cognitive linguistics: Internal dynamics and interdisciplinary interaction*, p.101-159, Berlin, Mouton de Gruyter.
 - Langacker, R., 2007. « Constructing the meaning of personal pronouns, in Günter, R., Köpcke, K.-M., et Berg, T., (éds), *Aspects of Meaning Construction*, p. 17-187.
- Langacker, R.-W., 2008. *Cognitive Grammar, A Basic Introduction*, Oxford, Oxford University Press.
- Langacker, R., 2009. Investigations in Cognitive Grammar, Berlin, Mouton de Gruyter.

- Legallois, D., 2013. « Les greffes phraséologiques ou quand la syntaxe se compromet », *Langages* 189, p. 103-120.
- Legallois, D., 2016. « La notion de construction », in *Encyclopédie grammaticale du français*, en ligne : encyclogram.fr.
- Littré, E., 1991 : Littré de la langue française, 6 vol., Chicago, USA, Britannico-Inc.
- Lauwers P. et Willems D., 2011. « Coercion : Definition and challenges, current approaches, and new trends », *Linguistics* 49/6, p. 1219-1235.
- Martin, R., 1979, « Les théories d'ensemble actuelles. État de la question », *Modèles linguistiques*, 1-1, p. 1-34.
- Meillet, A., [1912-1915] 1982. Linguistique historique et linguistique générale, Paris/Genève, champion/Slatkine.
- Michaelis, L.-A. et Lambrecht, K., 1996. « Toward a construction-based model of language function: the case of nominal extraposition », *Language* 72, p. 215-247.
- Moeschler, J., 2016. « Avec ou sans ? Une approche pragmatique des discours causaux explicités et implicités », in Viellard S. & Thomières I. (ed.), *La grammaire de la cause*, p. 36-51.
- Noël D., 2007. « Diachronic construction grammar and grammaticalization theory », *Functions of Language* 14, p. 177-202.
- Nunberg, G., Sag, I-A. et Wasow, T., 1994. « Idioms », Language 70, p. 491-538.
- Östman, J.-O., Fried, M., 2005. Construction Grammars, Cognitive Grounding and Theoretical Extension, Amsterdam, Benjamins.
- Patard A. et Legallois D., 2017. « Les constructions comme unités de la langue : Illustrations, évaluation, critique », *Langue Française* 194, p. 5-14.
- Patten, A., 2012. The English IT-Cleft: A Constructional Account and a Diachronic Investigation, Berlin, De Gruyter Mouton.
- Ramée (de la), P. (Petrus Ramus), [1572] 200. Grammaire, Paris, Honoré Champion.
- Sag, I-A., Boas, H-C et Kay, P., 2012. « Introducing sign-based construction grammar », in Boas et Sag, (éds), *Sign-based Construction Grammar*, Stanford, CA: CSLI Publications, p.1-29.
- Sag, I-A., 2012. « Sign-based construction grammar: An informal synopsis », in Boas et Sag, (éds), *Sign-based Construction Grammar*, Stanford, CA: CSLI Publications, p. 69-202.
- Saussure (De), F., [1916] 1978². Cours de linguistique générale, Paris, Payot.
- Stefanowitsch, A. et Gries St., 2003. «Collostructions: Investigating the interaction between words and constructions », *International Journal of Corpus Linguistics* 8/2, p. 209-43.
- Swiggers, P., 1995. « Synchronie, diachronie et pragmatique : d'une dichotomie de la langue à l'interaction dans la langue », *Langue française* 107, p. 7-24.
- Terkourafi, M., 2011. « The Pragmatic Variable. Toward a Procedural Interpretation », *Language in Society*, 40, p. 343-372.

- Traugott E. et Trousdale G., 2013. *Constructionalization and constructional change*, Oxford et New-York, Oxford University Press.
- Trousdale G., 2014. « On the Relationship Between Grammaticalization and Constructionalization », *Folia Linguistica*, vol. 48, n° 2, p. 1-21.
- Trousdale G. et Gisborne, N. (éds), 2008. Constructional Approaches to English Grammar, Berlin, Mouton de Gruyter.
- Van Valin, R. et Lapolla, R., 1997. *Syntax Structure, Meaning, Function*, Cambridge, Cambridge University Press.
- Vaugelas (de), C.-F., 1647. *Remarques sur la langue françoise*, Paris, Vve J. Camusat et P. Le Petit.